

Demande d'Inscription Aux Transports Scolaires 20-- /20--

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 2^{ème} VENDREDI DE JUILLET avec votre règlement

Ne rien inscrire dans ce cadre		
Enfant à inscrire		
Nom :		
Né(e) le : / / Sexe : F □ M □		
Parent ou tuteur, responsable des actes de l'enfant et de l'exactitude des renseignements fournis		
Nom: Prénom:		
Adresse:		
Code postal : Commune :		
Tél portable (sera utilisé pour les alertes SMS en cas de perturbations ou d'incidents à signaler)		
2ème numéro en cas d'urgence :		
Adresse mail:		
Enfants scolarisés en Maternelle		
Noms et coordonnées téléphoniques des personnes habilitées à récupérer l'enfant à la descente du car (si différente du		
tuteur):		
1) Nom:Tel:		
2) Nom:Tel:		
3) Nom:Tél:		
Scolarité 20 – 20		
Etablissement fréquenté et commune :		
Classe et filière Interne □		
Transport 20 20		
Commune de départ : Point de montée :		

L'inscription de votre enfant aux transports scolaire peut s'effectuer en ligne sur notre site <u>www.sna27.fr</u>. Vous avez également la possibilité, sur ce même site, de télécharger les documents à compléter, ainsi que les horaires des différents circuits de transport scolaire.

La date limite pour déposer le dossier complet d'inscription est fixée au 2^{ème} vendredi de juillet avant minuit. (Au-delà de cette date, une pénalité de retard par dossier sera exigée). Merci de privilégier l'inscription en ligne ou l'envoi du dossier par courrier

Toute modification en cours d'année scolaire doit être signalée au bureau des Mobilités SNA :

- Par mail : mobilites@sna27.fr
- Par courrier :

Service Mobilités SNA 12 rue de la Mare à Jouy 27120 Douains

Fait à :	Le://
	<u> </u>

Signature du représentant légal Précédée de la mention « lu et approuvé »

(La signature de ce document vaut acceptation du Règlement Intérieur des Transports Scolaires, également consultable sur notre site internet <u>www.sna27.fr</u>)

Dispositions relatives à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre demande d'inscription aux transports scolaires. Le destinataire des données est Seine Normandie Agglomération, autorité organisatrice des transports scolaires sur son territoire. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à Seine Normandie Agglomération - Service Mobilités – 12 rue de La Mare à Jouy – 27120 DOUAINS.

POUR LES ÉLÈVES HABITANT SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION TARIFS 2021/2022*

1er enfant inscrit: 90€ 2ème enfant inscrit: 80€ 3ème enfant inscrit: 70€

4^{ème} enfant inscrit et + : gratuit

(*tarif valable pour l'année scolaire entière, et unique quel que soit le niveau scolaire) Pour information, le coût annuel pour la collectivité du transport d'un enfant est de 1100€ environ.

INSCRIPTIONS

Du 3 mai au 11 juillet 2021 inclus

PAR INTERNET: WWW.SNA27.FR

Grâce au paiement sécurisé en ligne par carte bancaire, pas besoin de vous déplacer ! Inscrivez votre enfant directement via le site internet de l'agglo. S'il a déjà été inscrit les années précédentes, retrouvez votre identifiant dans les e-mails de confirmation d'inscription recus précédemment.

OU PAR COURRIER

Retournez le formulaire d'inscription (téléchargeable sur sna27.fr, également disponible sur demande auprès du service Mobilités) et le chèque à l'ordre du Trésor Public correspondant au montant de la part parentale à l'adresse ci-dessous.

Nous vous invitons vivement à procéder aux inscriptions en ligne ou par courrier. Pour les familles qui n'ont pas d'autre choix que de régler en espèces, merci de faire l'appoint, L'ACCUEIL À DOUAINS OU AUX ANDELYS SE FERA UNIQUEMENT SUR RDV AUPRÈS DU SERVICE MOBILITÉS. (Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 à Douains (adresse ci-dessous) ET SUR RENDEZ-VOUS.

Uniquement les mercredis 30 juin et 7 juillet aux Andelys (13 rue Lavoisier): SUR RENDEZ-VOUS.

Attention : les inscriptions doivent impérativement être effectuées jusqu'au 11 juillet inclus. Après le 11 juillet, une pénalité de retard de 20€ par enfant sera exigée (le cachet de la poste faisant foi pour les envois par courrier).

mpressives : Vascone Taxeol (0232773240)

PLUS DUNEŌS SERVICE MOBILITÉS

12, rue de la Mare a Jouy 27120 Doubins

Tal 102 82 50 95 97

mobilites@sng27dr

WWW.SNA2ZER